

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 17 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de FOURATI Lauriane. LOCQUEGNIES Dominique a été nommée secrétaire de séance.

### **I/ Fonds de soutien aux investissements publics**

Monsieur le Maire présente le Fonds de soutien aux investissements publics créé par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

1% des recettes perçues au titre de la taxe d'aménagement permettra de financer trois millions d'euros d'investissement sur trois ans.

Des devis estimatifs seront réalisés pour la rénovation des fenêtres du secrétariat de mairie, la création d'un parking derrière le bâtiment ainsi que la rénovation de la toiture.

Une délibération sera nécessaire pour présenter les dossiers aux services de la Communauté Urbaine à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

### **II/ Commission bâtiments**

La commission présente les différents devis réceptionnés.

Concernant la maison des associations, il est prévu de modifier l'occupation des salles et de fermer l'accès au préfabriqué. Les associations seront regroupées dans les autres salles car les TAP seront supprimés à la rentrée de septembre 2018. Une salle sera également mise à disposition des après-midis de jeux et créatives.

Le devis de l'entreprise Cyralex pour la rénovation des couloirs et des toilettes a été accepté. D'autres devis seront demandés afin de réaliser des économies d'énergie dans les locaux.

Un devis de 333.56€ est accepté pour la rallonge de la main courante de l'espace culturel.

Un devis est en attente pour l'éclairage de la nef de l'église, pour le démoissage du toit des bâtiments communaux place de la république ainsi que le nettoyage de l'espace culturel.

### **III/ Commission voirie**

L'appel d'offres pour la rue de la Gare est lancé par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

L'avant-projet définitif de la rue du 4 septembre sera présenté au prochain conseil municipal.

Le projet de Terrasse du bar le Bacchus (2m sur 7m) est présenté aux membres du conseil.

L'autorisation sera accordée par convention aux frais du pétitionnaire.

### **IV/ Demande de Bourse d'études**

La demande d'aide financière est refusée par le Conseil Municipal.

### **V/ Demande de subvention exceptionnelle.**

Suite à l'organisation d'un criterium par le club de Tennis, une subvention de 180€ est accordée pour l'occupation du gymnase pendant 3 jours. Une subvention de 180€ est également accordée au Roller club.

### **VI/ Commission environnement**

Il est prévu d'organiser un évènement dans le domaine artistique en 2019, le dossier sera présenté lors du prochain conseil.

### **VII/ Création d'un emploi pour un besoin saisonnier**

Considérant qu'en raison du congé maladie de M. BERNARD David, personnel titulaire, il est nécessaire de créer un poste saisonnier d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures, les membres du Conseil Municipal décident d'ouvrir un emploi saisonnier